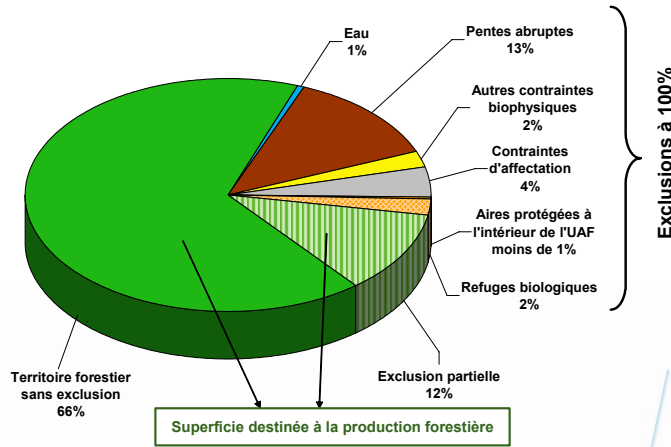




1 - DESCRIPTION DU TERRITOIRE

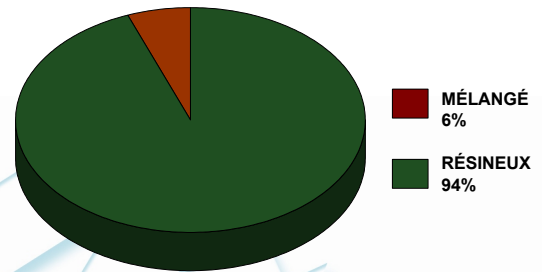
Portrait global

Superficie¹ : 128 038 hectares

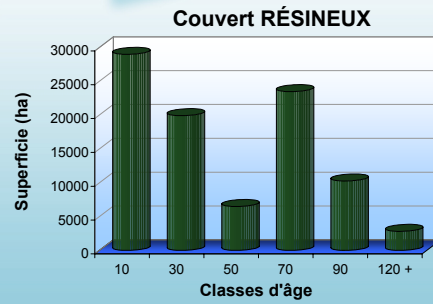
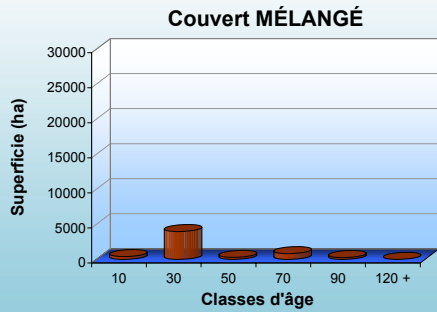


Portrait du territoire destiné à la production forestière

Types de couvert
Superficie² : 97 649 hectares



Types de couvert et classes d'âge



¹ superficie brute sans réduction ² superficie nette après réduction

2 - POSSIBILITÉ FORESTIÈRE

Calcul de possibilité forestière	Possibilité par essence ou groupe d'essences (m ³ /an) Rendement soutenu (150 ans)									
	SEPM ¹	Thuya	Pruche	Pins blanc et rouge	Peupliers	Bouleau à papier	Bouleau jaune	Érables ²	Autres feuillus durs	Total
A 2000-2008	148 000	800	0	0	3 100	3 900	800	400	0	157 000
B Forestier en chef 2008-2013	117 700	400	0	0	900	8 900	1 000	200	0	129 100
Variation (B-A)	-30 300	-400	0	0	-2 200	5 000	200	-200	0	-27 900
Variation (%)	-20%	-50%	0%	-	-71%	128%	25%	-50%	-	-18%
C Forêt Québec 2008-2013	114 000	400	0	0	900	8 600	1 000	200	0	125 100
Variation (B-C)	3 700	0	0	0	0	300	0	0	0	4 000
Variation (%)	3,2%	0,0%	-	-	0,0%	3,5%	0,0%	0,0%	-	3,2%

¹ sapin, épinettes, pin gris et mélèze ² érable à sucre et érable rouge

Provenance des volumes	Superficie totale		Récolte maximale annuelle	
	ha	m ³		%
Bandes riveraines	2 278	700		0,5%
Pentes fortes (31 à 40 %)	12 499	22 210		17,2%
Habitats fauniques	0	0		0,0%
Encadrements visuels	6 799	10 600		8,2%
Territoires à multiples usages	0	0		0,0%
Forêts morcelées et séparateurs de coupe	257	2 090		1,6%
Autres particularités régionales ou locales	0	0		0,0%
Sous-total des contraintes	21 833	35 600		27,6%
Sous-total sans contrainte	75 816	93 500		72,4%
Total	97 649	129 100		100,0%



3 – EXIGENCES GÉNÉRALES

Cette section présente les interventions forestières à réaliser afin de rencontrer les hypothèses de la stratégie d'aménagement forestier retenue pour évaluer la possibilité forestière. Pour des explications détaillées des traitements sylvicoles énumérés, veuillez consulter la fiche thématique «Exigences générales».

Synthèse des traitements sylvicoles prévus		Superficie ³
		ha/an
Avec récolte	CPRS, CPHRS, CPPTM, CPEF ¹	1 148
	Jardinages et assainissement	0
	Éclaircie commerciale, CPEP et CPES ²	0
Sans récolte	Préparation de terrain	54
	Plantation, regarni, ensemencement	96
	Dégagement	165
	Éclaircie pré-commerciale	800
	Autres travaux	0

¹ Coupe avec protection de la régénération et des sols (CPRS), coupe avec protection de la haute régénération et des sols (CPHRS), coupe avec protection des petites tiges marchandes (CPPTM) et coupe finale de la coupe progressive d'ensemencement (CPEF).

² Coupe progressive d'ensemencement - intervention primaire ou secondaire.

³ Superficie annuelle prévue à compter du 1er avril 2008 pour la première période quinquennale du plan général d'aménagement forestier.

4 - PARTICULARITÉS / COMMENTAIRES

Une mise à jour importante des données d'inventaire forestier a été réalisée afin de prendre en compte les chablis.

Lors de la délimitation des UAF, une superficie de 8500 hectares, autrefois dans la région du Bas-St-Laurent, a été ajoutée.

Les pentes abruptes couvrent 13 % de la superficie du territoire de l'UAF.

33 % de la possibilité forestière provient de territoires présentant des contraintes aux interventions forestières.

5 - SIGNATURE

Le calcul de la possibilité forestière de ce territoire a été réalisé et validé selon un processus rigoureux, sous ma supervision et conformément à mes instructions. Les résultats reflètent les faits et les informations portés à ma connaissance. Par conséquent, en vertu des pouvoirs qui me sont confiés par la législation, je détermine la possibilité de ce territoire aux niveaux et conditions des présentes.

Pierre Levac, ing. f., M. Sc.
Forestier en chef
Le 25 juillet 2008

